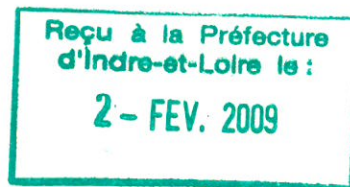


COMMUNE DE BRÈCHES
CANTON DE CHATEAU LA VALLIERE
INDRE ET LOIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil huit, le onze décembre à dix huit heures quinze, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur HOUDIN.

Etaient présents : MM HOUDIN, VIGNAS, MM. BIGNON, BOISTARD, RENOU, GUILLEMOT, MME THIBAUT, MM. PARCÉ, DELAUNAY

Absents excusés : M. GEORGET, Mlle BRIMBAL

Secrétaire de séance : M. GUILLEMOT.

Date de convocation : 04/12/2008.

OBJET : TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE.

Monsieur Le MAIRE expose au conseil que les tarifs des concessions dans le cimetière n'ont pas varié depuis plus de quatre ans.

Le Conseil Municipal, après délibération, par neuf voix pour et zéro contre,

Décide de revoir le prix des concessions dans le cimetière et fixe un tarif unique à compter du 1^{er} janvier 2009, à savoir :

Concession trentenaire superposable : 70,00 €.

Il autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents liés à ces concessions.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le 17 DEC. 2008
et de la publication le 17 DEC. 2008

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. HOUDIN

